

 Recherche 3 EDUCATEURS/TRICES SPECIALISE(E)S

 (CDD d’un an renouvelable) Puis Titularisation sous condition

**EN RÉSIDENCES AUTONOMIE**

* **Localisation :** 1 poste pour la **Résidence autonomie Bon Accueil** (au 1er septembre)

 17, rue Laghouat

 75018 Paris

 1 Poste pour la **Résidence autonomie Maine** (au 1er septembre)

 203 avenue du Maine

 75014 Paris

 1 Poste pour **la Résidence autonomie Saint Eloi (au 1er Decembre)**

 10 rue Eugénie Eboué

 75012 Paris

* **Présentation du service :**

Au sein de la Sous-Direction de l’Autonomie (SDA), le Service pour la Vie au Domicile (SVD) assure la direction d’un service d’aide et d’accompagnement à domicile (SAAD), d’un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ainsi que le pilotage de 123 résidences pour personnes âgées. Ces 123 résidences se décomposent en 101 résidences appartements et 22 résidences autonomie (dont 19 situées à Paris intra-muros). **Ces dernières sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans autonomes, avec des parcours de vie complexes, souvent isolées, pouvant être issus de la grande précarité.**

Au titre des actions de prévention de la perte d’autonomie et de l’isolement social des personnes âgées accueillies en résidences autonomie, financées par la conférence des financeurs du département de Paris, le Centre d’Action Sociale de la Ville de Paris a créé quatre postes de « coordinateurs socio-éducatifs et culturels en résidences autonomie » et deux postes d’éducateur spécialisé.

* **Présentation de la Résidence Bon Accueil :**

La résidence, ouverte en 1967, comprend 60 studettes de 12m2 pour personnes de plus de 60 ans seules. Les Chambres, réparties sur 6 étages, sont équipées d’un coin cuisine avec évier, plaques chauffantes et réfrigérateur, de placards de rangement, d’un cabinet de toilette avec WC, de sonnettes d’appel d’urgence, de prises de téléphone et de télévision. Des douches sont à disposition dans les étages. Le mobilier de base est fourni. La résidence est agréée à l’aide sociale. Elle dispose d’un restaurant s’ouvrant sur un jardin. Elle est adossée à l’EHPAD Oasis. Actuellement, 24% des résidents sont issus de la grande précarité

* **Présentation de la Résidence Maine :**

La résidence, ouverte en 1976, comprend 80 studios de 14m2 à 25m2 pour personnes de plus de 60 ans seules. Les Chambres, réparties sur 7 étages, sont équipées d’un coin cuisine avec évier, plaques chauffantes et réfrigérateur, de placards de rangement, d’un cabinet de toilette avec WC, de sonnettes d’appel d’urgence, de prises de téléphone et de télévision. Des douches sont à disposition dans les étages. Le mobilier de base peut être fourni. La résidence est agréée à l’aide sociale. Elle dispose d’un restaurant et d’un jardin. Actuellement, 13% des résidents sont issus de la grande précarité

* **Présentation de la Résidence Saint Eloi :**

La résidence comprend 79 studettes de 18 à 27m2 pour personnes de plus de 60 ans seules. Les Chambres, réparties sur 3 étages, sont équipées d’un coin cuisine avec évier, plaques chauffantes et réfrigérateur, de placards de rangement, d’un cabinet de toilette avec WC, de sonnettes d’appel d’urgence, de prises de téléphone et de télévision. Des douches sont à disposition dans les étages. Le mobilier de base peut être fourni. La résidence est agréée à l’aide sociale. Actuellement, 47% des résidents sont issus de la grande précarité.

* **Définition Métier :**

L’Educateur/trice organise un accompagnement éducatif des résidents domiciliés en résidences autonomie. Il contribue dans le cadre d’une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes accueillies aient les moyens d’être actrices de leur développement et de renforcer les liens sociaux, l’estime du résident dans son lieu de vie.

L’éducateur/trice spécialisé(e) est impliqué dans une relation éducative de proximité. Il aide et accompagne les résidents dans le développement de leurs capacités de socialisation, d’autonomies et d’intégration au sein de la résidence. Il concoure à la prévention de la perte d’autonomie des résidents. Pour cela, il développe des relations partenariales avec le coordinateur socio-éducatif et culturel du Service de la vie à Domicile (SVD) et les conseillères sociales de la mission sociale en résidence (MSR)

* **Activités principales :**
* Accompagner les résidents dans leur vie quotidienne au sein de la résidence
* Participer à l’accueil des nouveaux arrivants (installation dans l’appartement, explication du règlement de fonctionnement, du contrat de séjour, du livret d’accueil, des réunions de résidents …) en lien avec la responsable de la résidence ;
* Évaluer la situation individuelle du résident demandeur ou signalé ;
* Evaluer les besoins éducatifs des résidents (besoins individuels et collectifs) ;
* Etre force de proposition sur un projet d’accompagnement individuel et ou collectif ;
* Travailler en coconstruction, en coréférence et/ou en complémentarité avec la conseillère sociale de la Mission sociale autour de l’élaboration d’un projet adapté à la situation des personnes ;
* Réaliser des accompagnements à l’extérieur ;
* Entretenir des relations de collaboration avec les partenaires essentiels (coordinateur, conseillère sociale, responsable…).
* Etre à l’écoute, conseil (en lien avec les conseillères de la mission sociale) et soutien
* Contribuer à l’amélioration et au bien-être des résidents en favorisant l’autonomie du résident ;
* Accompagnement physique dans les démarches en fonction des besoins ;
* Renforcer l’estime de soi, la confiance en soi et la revalorisation de la personne âgée ;
* repérage, signalement des situations à risques ;
* Mettre en place de l’accompagnement adéquat pour l’adaptation des personnes à leur environnement.
* Participer à des activités collectives initiées par le coordinateur socio-culturel et /ou la mission sociale
* Co-élaborer avec les différents professionnels de la structure (coordinateur socio-culturel, responsable, la conseillère sociale de la MSR…) des objectifs d’accompagnements éducatifs collectifs ;
* Soutenir la mobilisation des résidents dans la réalisation d’actions collectives des partenaires ;
* participer aux réunions dédiées à la prévention et au lien social dans le cadre de la mise en place du forfait autonomie.
* **Savoir-faire :**

Bonne connaissance du public précaire et gérontologique ;

Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel…) ;

Capacité d’écoute, d’observation, analyse et de synthèse ;

Favoriser les relations partenariales ;

Sens de l’initiative ;

Sensibilisation à la fragilité psychologique des personnes âgées ;

Implication indispensable dans la dynamique partenariale et institutionnelle.

* **Qualités requises :**

Motivation, capacité d’analyse, souplesse, curiosité et rigueur ;

Capacité à s’organiser, être autonome ;

Qualité relationnelle favorisant la communication et l’esprit d’équipe ;

Force de propositions ;

Assiduité, ponctualité et discrétion ;

Bon sens du relationnel et de la communication ;

Respect de la personne, empathie ;

Intérêt pour le public accueilli ;

Maitrise de soi.

* **Particularités du poste :**

Respecter les obligations du fonctionnaire et les règles ou procédures de l’établissement ;

Respecter les règles de confidentialité et exigence du secret professionnel ;

Travailler de concert avec l’assistante sociale et la responsable de la résidence

Intervenir conformément aux règles d'éthique professionnelle ;

* **Les plus du poste :**

Accompagnement par la Cheffe de bureau puis l’équipe dans la découverte des taches, aide à l’organisation et à la prise de poste (tant faire se peut)

Feuille de route écrite et outils statistiques simples

Outils dématérialisés

Téléphone portable fourni

25 jours de congés annuels (+2 subjections) et jusqu’à 27 jours de RTT par an selon le temps de travail

Œuvres sociales, accès aux structures sportives et culturelles de la Ville

Autorisation spéciale absence pour enfant malade (6 à 12 jours selon situation familiale)

Groupe de paroles animé par un psychologue du travail

Plan de formation,

Restauration collective

Horaires variables entre 8h00 et 18h30 du lundi au vendredi avec obligation de 6h53 par jour

* **Horaires et conges :**

Amplitude horaire entre 8h30 à 19h15 dans la limite de 7h44 par jour du lundi au vendredi. 25 Congés annuels+2 jours de sujétion. Possibilité de 27 jours de RTT.

* **Spécificité du poste :**

Contrat d’un an, renouvelable dans la limite de trois ans. Possibilité de titularisation sous condition.

* **Processus de recrutement :**
* CV, LM et copie du diplôme d’Etat **impératif**
* Entretien avec la cheffe de Bureau et avec le responsable du financement du « forfait autonomie »
* Possibilité d'un second entretien avec un membre de l'équipe
* **Contacts :**

Les agents intéressés par ce poste sont invités à adresser lettre de motivation et Curriculum vitae à :

**Valérie BONNEMAINS**

Cheffe de bureau de la mission sociale en résidence

 et de la protection des majeurs

Sous-Direction des Services aux Personnes Âgées

Service pour la Vie à Domicile

5, boulevard Diderot

75589 Paris Cedex 12

valerie.bonnemains@paris.fr